

**C'Chartres**  
**ARCHÉOLOGIE**

**LE SERVICE ARCHÉOLOGIQUE  
DE CHARTRES MÉTROPOLÉ**



**C'Chartres**  
**ARCHÉOLOGIE**



L'archéologie est une science pluridisciplinaire destinée à comprendre les modes de vie des sociétés anciennes de la Préhistoire à nos jours, à partir des vestiges présents dans nos sous-sols et dans notre environnement. Au service d'un territoire et de ses habitants, elle apporte une connaissance précieuse du patrimoine archéologique et permet de concilier au mieux aménagement, étude et préservation du patrimoine. Par sa vocation scientifique et patrimoniale, l'archéologie contribue à développer les connaissances historiques. Les chantiers d'archéologie, véritables laboratoires à ciel ouvert, sont utiles à l'ensemble de la communauté scientifique.



## UN LIEN ENTRE PASSÉ ET FUTUR

**A**u cœur de notre terre se trouve C'Chartres Archéologie, l'un des plus imposants services d'archéologie territoriale de France. Oui, vous avez bien lu. À Chartres, nous ne faisons pas les choses à moitié quand il s'agit de plonger dans les strates de notre histoire.

Notre sous-sol est un livre d'histoire. À chaque page que vous tournez, une nouvelle époque se révèle. Nous parlons souvent de notre majestueuse cathédrale, mais n'oublions pas que son socle est l'héritage de plusieurs civilisations qui ont, chacune à leur manière, écrit un chapitre de notre riche histoire. Carnutes, Gallo-Romains, Mérovingiens... Tous ont trouvé une terre d'élection à Chartres et ses environs.

Notre site de fouilles de Saint-Martin-au-Val, où nous exhumons les vestiges d'un sanctuaire romain de 6 ha, n'est pas simplement une curiosité: c'est une porte temporelle sur un site. Nos abbayes de Saint-Brice ne sont pas qu'un joli décor: elles sont le témoignage d'une période mérovingienne encore mal connue. Et cela vaut pour chaque commune de l'agglomération où l'archéologie révèle, à l'ombre des labours et des chantiers, des secrets jalousement gardés par le temps.

Mais pourquoi tout cela est-il si crucial? Parce qu'à Chartres, l'archéologie est intégrée dans le pouls vivant de la cité. Disposer de notre propre service d'archéologie signifie que chaque projet d'urbanisme et d'aménagement, chaque nouvelle initiative, s'appuie sur une connaissance éclairée de notre patrimoine. Loin de freiner les ambitions, cela les enrichit, les ancre dans une continuité historique qui ajoute de la valeur et du sens.

Donc, disons-le clairement: à Chartres, l'archéologie est un vecteur d'attractivité territoriale et de développement. Elle ne sert pas seulement à satisfaire notre curiosité intellectuelle, elle est un outil pragmatique au service de l'avenir, un facteur d'essor pour toutes nos communes, urbaines et rurales.

Je vous invite à explorer cet univers passionnant à travers le livret que vous tenez entre vos mains. Vous découvrirez que la profondeur de notre histoire est la meilleure alliée de notre dynamisme actuel.

**Jean-Pierre Gorges,**  
Maire de Chartres  
Président de Chartres métropole





**C'Chartres**  
ARCHÉOLOGIE

---

**PRÉSENTATION**

Le service archéologique de la Ville de Chartres, créé en 2003, devenu Direction de l'archéologie de Chartres métropole en 2018, puis C'Chartres Archéologie, est une structure publique créée pour accompagner l'aménagement de Chartres et des communes de l'agglomération. Son action s'inscrit à l'articulation des politiques économiques, culturelles et patrimoniales.

Comme une soixantaine de services archéologiques territoriaux en France, C'Chartres Archéologie dispose d'une habilitation délivrée par le ministère de la Culture, qui l'autorise à intervenir dans le champ de l'archéologie préventive, pour la réalisation des diagnostics et des fouilles (depuis la période du Néolithique jusqu'à l'époque moderne). Cette habilitation permet de conduire des fouilles préventives sur l'ensemble de la région Centre-Val-de-Loire.

Dotée d'une quarantaine de collaborateurs, forte d'une expérience de vingt ans, C'Chartres Archéologie est l'un des premiers services archéologiques territoriaux français. L'équipe est dotée d'outils scientifiques et techniques qui lui permettent d'intervenir sur l'ensemble de la chaîne opératoire, depuis les études préalables, jusqu'à la conservation du mobilier et la valorisation des découvertes.

Structure publique au service des communes de l'agglomération et de leurs habitants, C'Chartres Archéologie apporte également une expertise auprès d'acteurs publics et privés pour la réalisation d'études dans le champ de l'archéologie et du patrimoine.

## L'ARCHÉOLOGIE CHARTRAINE

L'archéologie chartreuse amorce son véritable développement à partir de la seconde moitié des années 1970 dans un cadre associatif avec la création de l'Association pour la Défense de l'Archéologie Urbaine à Chartres (ADAUC). À partir de la fin des années 1980, un nouvel acteur national apparaît, l'Association pour les fouilles archéologiques nationales (AFAN) qui deviendra l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) en 2002. L'AFAN réalise, parfois en collaboration avec l'ADAUC, plusieurs opérations à Chartres. En 2003, la loi sur l'archéologie préventive permet à la collectivité de créer un véritable service archéologique, capable de réaliser les diagnostics et les fouilles en son nom. À partir de 2005, à l'occasion de la fouille du site du cinéma de Chartres, le service s'agrandit considérablement, ce qui permet de développer des capacités opérationnelles sur l'ensemble du territoire. La zone d'intervention du service passe de la ville à l'agglomération en 2018.



## QUELQUES PARTENAIRES SCIENTIFIQUES

**Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap)**

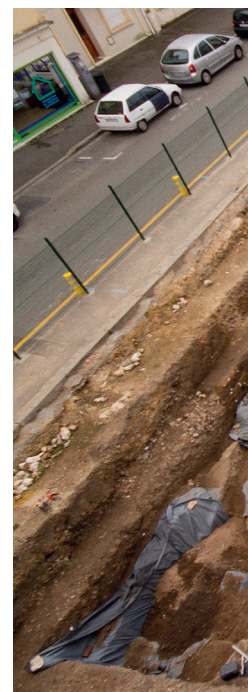
**Muséum national d'histoire naturelle (MNHN)**

**Centre d'étude des peintures murales romaines de Soissons (CEPMR)**

**UMR AOROC (Archéologie et Philosophie d'Orient et d'Occident), Paris**

**UMR ArcScan (Archéologie et Sciences de l'Antiquité), Paris**

**UR Herma (Hellénisation et romanisation dans le monde antique), Poitiers**





C'Chartres Archéologie est installée depuis 2014 dans les locaux de l'ancienne abbaye Saint-Brice, sur le site emblématique du sanctuaire gallo-romain de Saint-Martin-au-Val.

## CHIFFRES CLÉS

### **311 opérations archéologiques,**

dont 182 diagnostics,  
65 fouilles préventives,  
16 fouilles programmées  
et 48 opérations diverses.

### **Une superficie totale de 297 hectares traitée**

dans le cadre de prescriptions de l'État, dont 71 hectares ouverts lors des différentes opérations archéologiques dans l'ensemble de l'agglomération.

### **66 communes**

concernées par la compétence archéologique à l'échelle de l'agglomération, soit 136 000 habitants

### **42 collaborateurs**

permanents, dont 38 agents de Chartres métropole et 4 agents de la Ville de Chartres.

### **Une surface de 48 hectares ouverts sur la seule ville de Chartres,**

soit environ 3 % de la superficie de la commune, concernée par des opérations archéologiques.







**C'Chartres**  
ARCHÉOLOGIE

---

# DOMAINES D'INTERVENTION

## L'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE

L'archéologie préventive est apparue à la faveur des lois de 2001 et de 2003 pour permettre la conciliation entre l'aménagement du territoire et l'étude du patrimoine menacé de destruction. L'archéologie préventive constitue aujourd'hui l'essentiel de l'activité archéologique française et les recherches conduites dans ce cadre ont bouleversé notre connaissance de l'occupation du territoire, depuis la Préhistoire jusqu'à nos jours.

L'archéologie préventive est une mission supervisée par les services de l'État, par l'intermédiaire de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), qui assure, sous l'autorité du préfet de région, l'instruction des dossiers d'urbanisme pour évaluer leur impact sur les vestiges archéologiques du territoire.

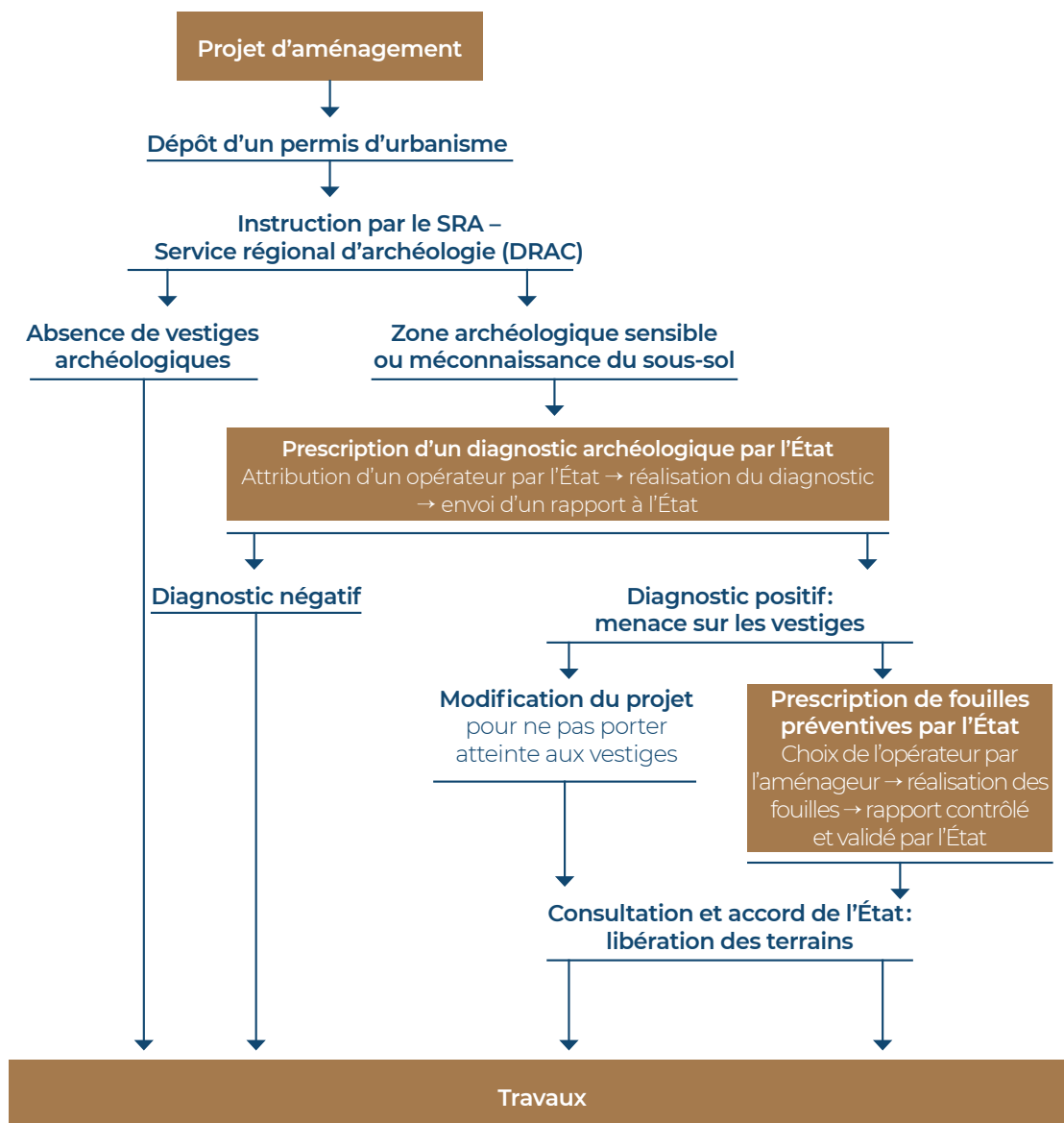
Le fonctionnement de l'archéologie préventive est divisé en deux phases opérationnelles :

- Le **diagnostic** vise à évaluer le potentiel archéologique du terrain concerné par le projet d'aménagement. Il s'agit d'une mission de service public, confiée en priorité à Chartres métropole, par son service archéologique habilité par l'État, C'Chartres Archéologie; autrement, le diagnostic est assuré par le Conseil départemental d'Eure-et-Loir ou par l'Inrap. Il consiste à sonder environ 10 % du terrain concerné par le projet d'aménagement, le plus souvent par l'ouverture de tranchées à la pelle mécanique.
- À l'issue du diagnostic, et en fonction des résultats, une **fouille préventive** est prescrite si l'aménagement prévu ne permet pas la conservation des vestiges détectés. La fouille, qui se compose d'une phase de collecte des données sur le terrain et d'une phase d'analyse en laboratoire, donne lieu à la rédaction d'un rapport. La maîtrise d'ouvrage de l'opération placée sous le contrôle scientifique et technique de l'État est assurée par l'aménageur, qui doit en assumer le coût pour pouvoir poursuivre son projet\*.

\* Pour en savoir plus: Livre V du Code du patrimoine, lois du 17 janvier 2001, du 1er août 2003, du 17 février 2009 et du 7 juillet 2016.



## LES ÉTAPES ET DÉLAIS DE L'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE



# LE DIAGNOSTIC ARCHÉOLOGIQUE ET LA FOUILLE PRÉVENTIVE

## Le diagnostic archéologique

### Qui est concerné ?

Les projets localisés sur une zone connue pour sa sensibilité archéologique, notamment les zones identifiées dans la Carte archéologique nationale, ou pour laquelle on ne dispose pas de connaissances des sous-sols. Sont concernés les zones d'aménagement concerté, lotissements de plus de trois hectares, travaux soumis à déclaration ou autorisation en application du Code de l'urbanisme, aménagements et ouvrages soumis à étude d'impact, travaux sur les immeubles classés au titre des monuments historiques.

### Qui réalise le diagnostic ?

Les modalités de réalisation d'un diagnostic prescrit par l'État sont définies dans une convention conclue entre l'aménageur et un service archéologique de collectivité territoriale habilité par le ministère de la Culture pour réaliser des diagnostics ou l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap).

### Qui finance le diagnostic ?

C'est grâce à une taxe spécifique, la Redevance pour l'Archéologie Préventive (RAP), que le ministère de la Culture peut verser une subvention aux opérateurs qui réalisent les diagnostics: les services archéologiques des collectivités territoriales habilités et l'Inrap.

### Quelles sont les étapes de réalisation ?

Après le dépôt du projet d'aménagement, le préfet de région (par délégation le service régional de l'archéologie (SRA) au sein des Directions régionales des affaires culturelles) prescrit un diagnostic dans un délai d'un à deux mois. Sa réalisation est confiée à un opérateur désigné par le SRA. Une convention est signée entre l'opérateur et l'aménageur pour établir les modalités d'intervention dans les trois mois. Le diagnostic est réalisé selon les modalités de la convention et donne lieu à un rapport. Les travaux peuvent démarrer ou une fouille ou modification d'aménagement peut être prescrite.



## La fouille préventive

### Qui réalise la fouille ?

L'opération de fouille fait l'objet d'une mise en concurrence par l'aménageur de différents opérateurs: Inrap, service archéologique territorial habilité tel que C'Chartres Archéologie ou autres personnes de droit public ou privé habilitées ou agrémentées.

### Qui finance la fouille ?

La maîtrise d'ouvrage de la fouille, placée sous le contrôle scientifique et technique de l'État, est assurée par l'aménageur qui en assume le coût. Le prix est fixé par contrat avec l'opérateur. Dans certains cas, l'aménageur peut bénéficier d'une aide financière du Fonds national pour l'archéologie préventive (Fnap), qui peut financer tout ou partie d'une opération de fouille préventive par une prise en charge ou une subvention.

### Quelles sont les étapes de réalisation ?

Lorsqu'une fouille est prescrite, l'aménageur, maître d'ouvrage de la fouille, peut solliciter les offres d'un ou plusieurs opérateurs. Les offres sont contrôlées par le Service régional d'archéologie (SRA). L'aménageur et l'opérateur signent un contrat de fouille, qui est soumis à validation du préfet de région. La fouille est réalisée et donne lieu à un procès-verbal établi entre l'opérateur et l'aménageur. Le SRA atteste de la libération de terrain, le chantier d'aménagement peut démarrer. Une phase d'études « post-fouilles » débute hors du terrain par les archéologues.

## LE PÔLE GARE: TRANSFORMATION D'UN QUARTIER PÉRI-URBAIN

Entre 2012 et 2023, à l'ouest du centre-ville, une partie de la vallée des Vauroux a fait l'objet d'une série d'opérations archéologiques préventives (9 diagnostics et 7 fouilles) conduites sur près de 9 hectares, dans le cadre du projet « Pôle Gare ». Ces opérations ont notamment révélé une nécropole de la fin d'époque gauloise. À partir du début de notre ère, la ville romaine intègre cet espace dans son plan initial. L'habitat y est associé à des activités artisanales polluantes (boucherie) et dangereuses (métallurgie). Suite à la régression urbaine amorcée dès le II<sup>e</sup> siècle après J.-C., les lieux retournent à l'état de friches ou à des activités agro-pastorales. Fortement terrassée pour installer en 1849 la gare ferroviaire de Chartres, la vallée des Vauroux renoue avec l'habitat grâce au percement de nouvelles voies de circulation.

## L'ARCHÉOLOGIE PROGRAMMÉE

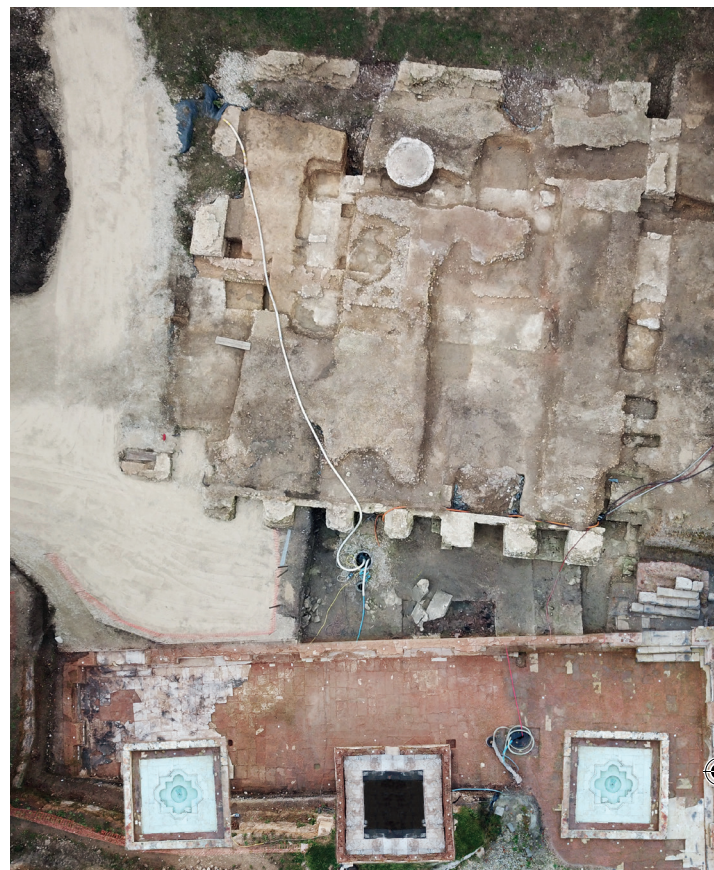
À la différence de l'archéologie préventive, la recherche archéologique programmée s'intéresse à des sites archéologiques qui ne sont pas menacés de destruction, mais dont l'étude constitue un enjeu important pour développer les connaissances sur une période et une thématique donnée. C'Chartres Archéologie conduit des opérations de fouilles archéologiques programmées d'envergure.

Ces chantiers, véritables laboratoires à ciel ouvert, permettent de mobiliser des chercheurs à l'échelle nationale, de former les jeunes archéologues et de développer de nouvelles méthodes de travail, utiles à l'ensemble de la communauté scientifique, mais aussi au grand public, qui est le témoin quotidien des investigations archéologiques.

### UN SANCTUAIRE D'EXCEPTION, LE SITE DE SAINT-MARTIN-AU-VAL

En périphérie immédiate de l'antique Autricum se développe l'un des plus grands sanctuaires connus en Gaule romaine. Ce site archéologique d'intérêt national fait l'objet de campagnes de recherche conduites chaque année par les équipes de C'Chartres Archéologie, pour le compte de la Ville de Chartres, avec le soutien du ministère de la Culture.

Construit entre la fin du I<sup>er</sup> et le début du II<sup>e</sup> siècles après J.-C., le sanctuaire de Saint-Martin-au-Val s'étend sur plus de 10 hectares. Il est longé par un portique, rythmé de plusieurs bâtiments avec un autel dédié au dieu Apollon. Il est devancé par une fontaine monumentale agrémentée de trois bassins encore couverts de marbres colorés importés d'Italie, de Grèce et de Turquie. Deux de ces bassins contenaient les restes de plafonds décorés en bois, dans un état de conservation exceptionnel. À ce jour, une seule autre occurrence de plafond à caisson antique en bois est connue au monde: sur le site d'Herculanum, à côté de Naples en Italie.





## LES ATOUTS DE C'CHARTRES ARCHÉOLOGIE

1



C'Chartres Archéologie dispose d'une **habilitation délivrée par le ministère de la Culture**, qui l'autorise à intervenir dans le champ de l'archéologie préventive. C'Chartres Archéologie est prioritaire pour la réalisation des diagnostics dans les communes de l'agglomération chartraine, et habilitée pour les fouilles sur l'ensemble de la Région Centre-Val de Loire.

2



C'Chartres Archéologie accompagne prioritairement depuis vingt ans les projets d'aménagement urbain de la ville de Chartres et des communes de l'agglomération chartraine. Son expérience lui apporte une capacité à travailler en toute fluidité avec les acteurs locaux et **à mener les projets plus rapidement et efficacement.**

3



C'Chartres Archéologie figure aujourd'hui **parmi les trois plus grands opérateurs territoriaux en France** dans ce domaine. Les moyens et équipes déployées permettent de proposer une expertise unique pour accompagner au mieux les aménageurs.









**C'Chartres**  
ARCHÉOLOGIE

---

**EXPERTISES  
SCIENTIFIQUES  
ET TECHNIQUES**

L'équipe de C'Chartres Archéologie dispose de savoir-faire, compétences et équipements multiples et pointus, sur les périodes allant du Néolithique à l'époque moderne. Ils sont mis au service de l'aménagement du territoire et des acteurs de l'archéologie et du patrimoine dans le cadre de partenariats ou de prestations sur demande. Ainsi, de nombreux collaborateurs de C'Chartres Archéologie sont inscrits dans des laboratoires de recherche (UMR) et participent à des Projets Collectifs de Recherche (PCR), réunissant des chercheurs européens. Ils contribuent ainsi au rayonnement des activités de C'Chartres Archéologie au sein de la communauté des chercheurs travaillant sur toutes les sciences concernées par l'archéologie.

## L'ARCHÉO-ANTHROPOLOGIE

L'archéo-anthropologie consiste à fouiller et étudier les vestiges osseux humains issus des opérations archéologiques, et permet :

- d'obtenir des informations sur les individus par le biais notamment de leurs caractéristiques biologiques et métriques (âge au décès, sexe, état sanitaire, stature, etc.);
- de renseigner sur la gestion de la mort par la population vivante à une époque donnée (étude des pratiques funéraires, des gestes et des rites).

## L'ARCHÉOZOOLOGIE

Les études archéozoologiques s'attachent à caractériser les modes d'exploitation des ressources animales de la Préhistoire à nos jours. Elles participent à la définition et à l'évolution des relations socio-économiques entre les différents systèmes d'occupations (habitats agglomérés, fermes, centres urbains, etc.) et leur environnement, que les pratiques humaines contribuent à façonner.

Ces données :

- ont déjà abouti à des synthèses régionales ou nationales réalisées notamment dans le cadre du GRD Bioarchéodat 3644 (synthèse sur l'exploitation des ressources animales et végétales, synthèse sur la volaille en région Centre);
- permettent en partie d'aborder des problématiques plus spécifiques, en lien avec les avancées de la recherche dans le domaine de la génétique des populations ou des peuplements anciens, ainsi que du développement de nouvelles méthodes d'analyse en archéologie;
- sont versées à l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN, base I2AF).



## LES SYSTÈMES D'INFORMATIONS ARCHÉOLOGIQUES

### La topographie et l'acquisition numérique des données de terrain

Pour répondre aux exigences de ses missions, C'Chartres Archéologie s'est dotée des outils les plus avancés pour l'acquisition et la numérisation des données de terrain: station totale robotisée, GPS, drone et scanner 3D.

#### C'Chartres Archéologie:

- réalise les relevés de terrain, produit les plans généraux, les modèles numériques de terrain (MNT) ou les profils topographiques;
- réalise les photographies aériennes et terrestres ou les acquisitions lasergrammétriques pour produire des orthophotographies, des nuages de points ou des modèles 3D d'objets, de structures ou d'édifices remarquables;
- adapte ses choix d'outils et de méthodes, pour produire une documentation à la fois mémoire et support de la recherche scientifique, en fonction de son échelle d'intervention, d'observation ou d'étude.

### Gestion des informations scientifiques et bases de données

Dans le cadre de ses missions, C'Chartres Archéologie produit de nombreuses informations scientifiques: écrits, documents graphiques (plans, relevés, dessins d'objet...), photographies, etc.

#### Cette documentation archéologique, mobilier inclus, est gérée et exploitée par deux bases de données:

- SysDA (Système Documentaire en Archéologie) assure la traçabilité de la documentation scientifique, facilite les recherches et édite les inventaires normalisés du rapport d'opération.
- SIGAR (Système d'Information Géographique Archéologique) est une base de données spatiales. Son objectif est de gérer, d'analyser et de diffuser les données spatiales archéologiques produites sur le territoire de l'agglomération. Elle rassemble les données géographiques brutes produites lors des opérations archéologiques (prescriptions, ouvertures et vestiges archéologiques) et les éléments du paysage urbain (rues, enceintes..).

### L'ÉTUDE DE LA CÉRAMIQUE

Les nombreuses opérations archéologiques chartraines ont livré une quantité exceptionnelle de mobilier céramique (poteries, lampes, figurines, pesons, terres cuites architecturales...). Près de 2 millions de fragments de vases sont ainsi recensés dans les collections de C'Chartres Archéologie. La céramologie chartraine a connu un fort développement dès les années 1980 avec notamment la découverte d'ateliers de potiers.

#### Mise au jour dans de nombreux contextes, la céramique permet de:

- dater mais aussi de caractériser la ville, son évolution, la fonction de ses quartiers à chaque grande période (artisanat, habitat, lieu de culte, funéraire...);
- témoigner des pratiques culinaires d'antan, de la façon de consommer et de recevoir;
- fournir de nombreuses informations sur le territoire et les réseaux d'échanges;
- connaître les gestes et les rituels des sociétés passées.



## LA GESTION DES COLLECTIONS : LES ARCHIVES DU SOL ET LA CONSERVATION-RESTAURATION

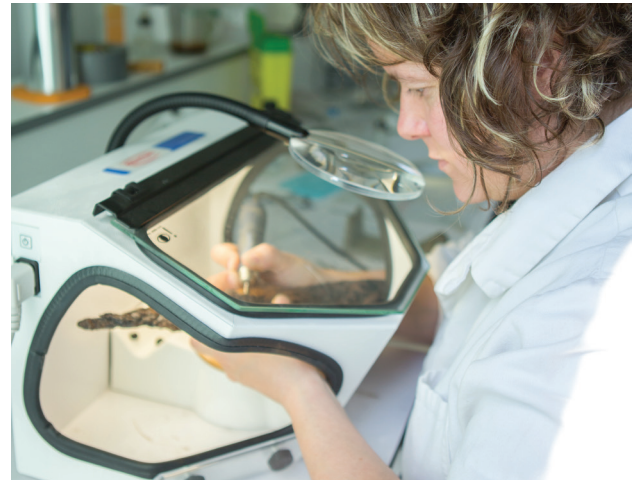
L'activité archéologique génère une masse de données importantes:

- biens archéologiques mobiliers issus des opérations conduites sur le territoire;
- documents scientifiques constitués par les informations recueillies sur le terrain.

Ces objets et ces documents constituent de véritables archives, qui doivent être conservées selon des protocoles et des règles spécifiques, afin de permettre leur étude et d'assurer leur transmission aux générations futures. C'Chartres Archéologie dispose de locaux dédiés à la gestion des mobiliers archéologiques et d'équipes formées spécifiquement dans ce domaine.

### La conservation des biens archéologiques mobiliers

Constitués en matériaux très divers (métal, verre, céramique, os et ivoire, cuir et textile, etc.), les objets enfouis subissent des modifications physico-chimiques importantes jusqu'à atteindre un certain équilibre avec le sol. Leur exhumation, plusieurs centaines d'années après leur abandon, constitue un changement brutal d'environnement qui, s'il est mal contrôlé, peut être destructeur.



**Le rôle de la conservation, de la découverte des objets jusqu'à leur mise en réserve ou lieu d'exposition, est:**

- d'assurer la pérennité des biens culturels;
- d'amener les objets vers un nouvel état d'équilibre avec l'atmosphère ambiante, et de maintenir au mieux cette stabilité dans le temps.

Une gestion efficace et une traçabilité rigoureuse des biens archéologiques mobiliers accompagnent nécessairement la conservation, impliquant la tenue d'inventaires et des manipulations physiques. Elles facilitent l'accès aux objets pour des besoins d'étude, de valorisation et favorisent leur suivi conservatoire.

### Le laboratoire de conservation-restauration

Le laboratoire comprend:

- un espace dédié à la prise en charge et à l'étude des biens archéologiques mobiliers;
- un atelier consacré aux traitements chimiques: consolidation, remontage, polymérisation de résines sous lampe infrarouge, étuve, déchloration de métaux, cuve à ultrasons, etc.
- un atelier aménagé pour les traitements mécaniques: loupes binoculaires, cabines de microsablages, outils de micromeulage, etc.

**Les conditions optimales de sécurité y sont garanties:** sorbonne, armoires de stockage ventilées, aspirations d'établis, équipements de protection individuelle (masques, gants), etc.



Les interventions de conservation-restauration sont établies selon les règles déontologiques définies par le code d'éthique et formation de la Confédération Européenne des organisations de conservateurs-restaurateurs (ECCO).

**Elles se structurent autour de principes tels que:**

- le respect de l'intégrité de l'objet;
- l'intervention minimale;
- la réversibilité des traitements;
- la compatibilité et l'innocuité des matériaux de conservation;
- la documentation des interventions.

Les opérations de conservation-restauration concernent en priorité les découvertes réalisées par les équipes de C'Chartres Archéologie, mais peuvent aussi prendre la forme de prestations pour des tiers.

## ENRICHIR ET DIFFUSER LES CONNAISSANCES

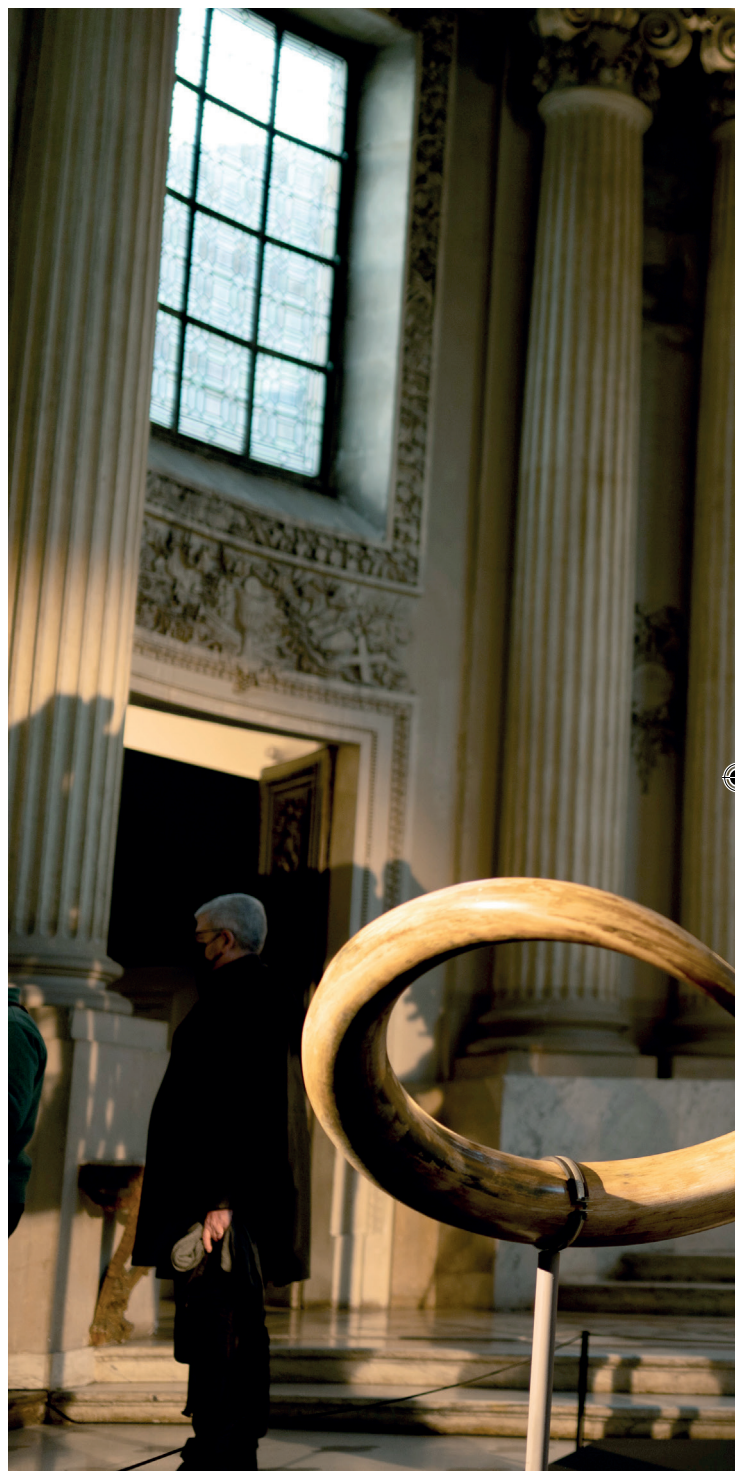
### Les projets de recherche

L'activité scientifique de C'Chartres Archéologie – nécessaire au développement de l'expertise métier de ses collaborateurs et au maintien du niveau d'habilitation attribué par le ministère de la Culture – se manifeste également à travers la conduite de projets collectifs. Ils sont destinés à étoffer les connaissances sur des domaines spécifiques, à travers la reprise de dossiers anciens et en fédérant différents acteurs du monde de la recherche. Des agents de C'Chartres Archéologie sont également impliqués dans des réseaux de recherche nationaux et internationaux, grâce à leur rattachement à des UMR (unités mixtes de recherche) du CNRS, la participation à des projets de publications scientifiques ou à des colloques et rencontres professionnelles.

## La valorisation et la médiation

C'Chartres Archéologie s'est dotée d'une équipe dédiée à l'animation et à la valorisation du patrimoine archéologique. Elle œuvre à transmettre l'intérêt pour cette discipline scientifique et à révéler la richesse patrimoniale de Chartres et de son agglomération. Les actions en faveur des publics se déclinent sous différentes formes :

- expositions réalisées en partenariat avec des institutions et opérateurs extérieurs;
- manifestations culturelles telles que les Journées européennes de l'Archéologie, les Journées européennes du patrimoine ou la Fête de la Science;
- ateliers pour le jeune public, de la maternelle au lycée, permettant de se familiariser avec l'archéologie, à travers des animations qui les rendent acteurs de leur apprentissage. Ces actions sont soutenues annuellement par le ministère de la Culture;
- visites de sites tels que le sanctuaire gallo-romain de Saint-Martin-au-Val et certains chantiers de fouilles;
- supports d'informations diversifiés sur l'actualité de la recherche.



## CONTACTER C'CHARTRES ARCHÉOLOGIE

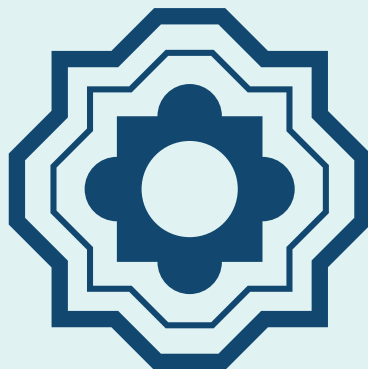
L'équipe de C'Chartres Archéologie se tient à votre disposition pour tout projet ou toute question.

- **Vous avez un projet de construction?** C'Chartres Archéologie accompagne les aménageurs dans les différentes phases de leurs projets.
- **Vous menez un projet de recherche scientifique ou patrimoniale et souhaitez faire appel à des expertises spécifiques?** C'Chartres Archéologie s'implique dans des projets collaboratifs locaux et nationaux.
- **Vous vous intéressez à l'archéologie et souhaitez en savoir plus?** Contactez-nous ou participez à nos événements.

---

### C'Chartres Archéologie

2, rue Georges-Brassens  
(bâtiment Abbaye de Saint-Brice), Chartres  
Tél.: 02 37 23 42 20  
Mail: [secretariat@agglo-ville.chartres.fr](mailto:secretariat@agglo-ville.chartres.fr)  
Web: [archeologie.chartres.fr](http://archeologie.chartres.fr)



**C'Chartres**  
**ARCHÉOLOGIE**

[archeologie.chartres.fr](http://archeologie.chartres.fr)

